



# Offre IBM StoreProven™ : des avantages considérables pour les commerçants



**IBM a créé l'Offre StoreProven pour limiter et si possible éliminer les problèmes éventuels qui se posent lorsque vous achetez vos nouvelles solutions auprès des éditeurs logiciels.**

Avec l'offre StoreProven, les éditeurs de logiciels peuvent tester aisément leurs solutions sur les T.P.V. IBM avant de vous les proposer. Ainsi, les solutions déclarées conformes aux critères de compatibilité d'IBM par les fournisseurs de solutions portent le label 'StoreProven', ce qui vous permet d'identifier immédiatement les solutions que les fournisseurs ont testées et qui fonctionnent correctement sur les diverses plates-formes IBM. En outre, les éditeurs de logiciels peuvent résoudre les problèmes de compatibilité éventuels avant d'installer les solutions et améliorer ainsi la qualité de leurs produits.

L'offre StoreProven vous apporte plusieurs avantages importants :

- L'identification des solutions fiables à l'aide du symbole StoreProven. Il suffit de rechercher ce symbole pour identifier les solutions logicielles ayant été testées par les éditeurs de logiciels sur les T.P.V. IBM et déclarées compatibles. Pour certaines configurations, vous pouvez accéder une liste de solutions compatibles sur Internet.
- Large choix de solutions. Etant donné que l'offre StoreProven permet aisément aux éditeurs de logiciels de vérifier la compatibilité de leurs produits, un nombre croissant d'éditeurs rendront leurs solutions compatibles et y apposeront le symbole StoreProven. Ainsi, vous pouvez identifier les solutions compatibles répondant à un très large éventail de besoins.
- Certitude de la fiabilité des nouvelles solutions. Les solutions portant le symbole StoreProven répondent positivement aux critères de compatibilité avec les T.P.V. IBM.

- Rapidité et facilité de mise en oeuvre des nouvelles solutions. L'offre StoreProven permet de résoudre les problèmes de compatibilité avant la mise en oeuvre des solutions, ce qui facilite leur installation et réduit les risques de révision de dernière minute. En outre, les éditeurs de logiciels doivent signer un accord de licence pour participer à cette offre. Cet accord formalise leur engagement à résoudre tous les problèmes rencontrés au cours de l'installation.

**Recherchez sur Internet les solutions StoreProven**

Le site Web IBM Retail Store Solutions ([www.ibm.com/solutions/retail](http://www.ibm.com/solutions/retail)) permet d'accéder directement à la liste complète des solutions et des fournisseurs StoreProven. Vous pouvez également y accéder à partir d'un grand nombre de pages de produits IBM.

**Commandez dès maintenant les solutions StoreProven**

Recherchez le symbole StoreProven dès que vous envisagez d'utiliser de nouvelles solutions logicielles dans le cadre de vos activités commerciales et incitez vos éditeurs de logiciels à participer à cette offre. Pour plus d'informations, contactez votre représentant local IBM.



© International Business Machines Corporation 2000

IBM Eurocoordination  
Tour Descartes  
F6 92066 Paris La Défense Cedex  
FRANCE

IBM Belgique  
1 Square Victoria Regina/Plantsoen  
1210 Bruxelles/Brussels  
BELGIQUE

Printed in the United States of America  
01-00  
Tous droits réservés

Les références figurant dans ce document à des produits et des services IBM n'impliquent pas que la société IBM a l'intention de les commercialiser dans tous les pays où elle est installée.

La société IBM continue d'améliorer ses produits et services à mesure de l'évolution de la technologie. En conséquence, elle se réserve le droit de modifier leurs caractéristiques et les informations d'autres produits sans préavis. Pour plus d'informations sur les configurations et options standard, contactez votre représentant commercial IBM ou un distributeur agréé.

La société IBM ne peut être tenue responsable des conséquences de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Aucune information de ce document ne peut faire office de licence ou l'objet de compensations expresses ou implicites dans le cadre de la législation en vigueur relative aux droits de propriété intellectuelle d'IBM ou des tiers. Ce document ne fournit aucune garantie de quelque sorte que ce soit, expresse ou implicite, notamment, et sans s'y limiter, celles relatives à la commercialisation et à l'adaptation des produits à un usage particulier.

® IBM et StoreProven sont des marques déposées d'International Business Machines Corporation.

Tous les autres noms de société ou de produits sont des marques commerciales ou déposées de leurs propriétaires respectifs.